

## **« Plus jamais ça », avez-vous dit ?**

Après le fiasco d'Outreau, il y a déjà plus de vingt ans, voilà que ressurgissent, à la faveur du drame de Lyhanna, les mêmes antiennes et leur cortège de sottises.

Il y a certes une prise de conscience, brutale mais salutaire. Pourtant, lorsque l'émotion se substitue à la réflexion, elle n'engendre ni réactions saines ni solutions clairvoyantes.

Bien au contraire, chacun y va de sa proposition vengeresse : castration, peines plancher, rétablissement de la peine de mort, et que sais-je encore.

Le plus préoccupant est que ces discours sont désormais relayés par certains responsables politiques, par pur électoralisme ou par idéologie. Comme si cela pouvait, par miracle, dissuader le pédocriminel, qu'il soit primo-délinquant ou récidiviste.

Bien évidemment, nous sommes tous saisis par la tristesse, la colère et l'inquiétude.

Mais les mêmes causes ne risquent-elles pas de produire les mêmes effets ?

La chasse aux magistrats et le pilori médiatique ne résoudront rien.

J'ai la conviction qu'il est impossible de dissocier les questions structurelles des moyens accordés à la justice.

Parce que le problème est protéiforme, une réforme ambitieuse, cohérente et minutieuse de nos institutions est devenue indispensable.

Tout doit être examiné avec rigueur : la Protection judiciaire de la jeunesse, l'Éducation nationale, la Police judiciaire, l'organisation administrative, les moyens humains et matériels de la justice, ainsi que la réponse pénale.

Une telle réforme ne peut être conduite dans la précipitation ni sous l'emprise de l'émotion.

Un véritable Grenelle de la justice paraît indispensable, tout comme un plan Marshall budgétaire à la hauteur des enjeux.

En avons-nous réellement la volonté ?

Une fois l'orage médiatique dissipé, rien ne sèche plus vite que les larmes.

Sachons toutefois reconnaître les avancées obtenues ces dernières années grâce à des parlementaires courageux qui ont su dépasser les clivages pour faire adopter des mesures transpartisanes.

Je pense notamment à l'introduction de la notion de consentement dans notre droit pénal ainsi qu'aux dernières lois votées, dont l'une attend encore sa promulgation.

Je pense également à nos deux sénatrices de Saône-et-Loire, admirables par leur engagement, qui ont œuvré avec intelligence et sens de l'intérêt général malgré leurs appartenances politiques différentes.

Au-delà de ces avancées, la lutte contre les violences faites aux enfants nous concerne tous. Elle ne peut demeurer confinée aux hémicycles parlementaires ou aux murs du Palais-Bourbon.

En d'autres termes prenons collectivement ce sujet à bras-le-corps et agissons chacun à notre niveau.

Je m'adresse aussi, en tant que conseiller municipal, aux élus des communes de la CUCM.

Sortez de votre zone de confort. Osez ouvrir ce débat.

Quelles que soient vos sensibilités politiques, si vous partagez cette ambition, je m'engage solennellement à mettre bénévolement mon expérience à votre disposition, notamment sur les violences sexuelles dans le sport, dont les mécanismes d'emprise et de silence sont souvent transposables à d'autres formes de violences.

Dans les limites des compétences que vous confèrent les lois, les règlements et la Constitution, vous disposez de véritables leviers d'action.

Je vous en prie : agissez. Organisez la résistance citoyenne.

Ce sujet ne doit plus jamais être relégué sous le tapis.

Réveillons notre conscience citoyenne pour agir et transformer durablement les choses. Car les mots ne valent que s'ils deviennent le prélude à l'action